

avenir analyse

Le bachelor, un diplôme sous-estimé

Le processus de Bologne n'a pas tenu ses promesses sur le marché du travail

Le processus de Bologne avait pour objectif de permettre à tous les diplômés universitaires d'entrer sur le marché du travail. Cet objectif n'a pas encore été atteint : la majorité des étudiants universitaires commencent leur master immédiatement après avoir obtenu leur bachelor. Un bachelor plus attractif profiterait tant aux étudiants qu'à la collectivité et à l'économie.

En 1999, la signature de la déclaration de Bologne a donné le coup d'envoi de la réforme de l'enseignement supérieur européen. Cette réforme a établi une formation en deux parties avec des programmes de bachelor et de master basés sur un système unifié de crédits. L'harmonisation avait pour but d'améliorer la reconnaissance des diplômes et de créer un espace européen commun de l'enseignement supérieur. De plus, tous les diplômes, y compris le bachelor universitaire, devaient permettre d'entrer sur le marché du travail.

Dans cette analyse d'Avenir Suisse, Florence Mauli et Patrick Schnell examinent si l'objectif de l'employabilité de tous les diplômés sur le marché du travail a été atteint. Les auteurs soulignent que si le bachelor universitaire permet en principe d'entrer dans la vie active, cette situation est encore rare. Il en résulte le problème d'une formation trop longue (surqualification) et qui rate sa cible (inadéquation de compétence).

Les auteurs proposent donc des solutions visant à optimiser le système actuel:

- Plus le niveau de formation est élevé, plus la part des coûts pris en charge par les pouvoirs publics devrait être faible. Cela s'explique par le fait que plus le niveau de formation est élevé, plus le bénéfice individuel supplémentaire (rentabilité de la formation) dépasse celui pour la société (rentabilité fiscale).
- Par ailleurs, une révision des programmes universitaires s'impose. Le bachelor devrait être davantage axé sur l'employabilité, et le master sur les possibilités de spécialisation. Selon les disciplines, une condition d'admission sous forme d'expérience pratique pourrait également être introduite.

De telles mesures ne seraient pas seulement dans l'esprit de la réforme de Bologne initiale. Elles pourraient également contribuer à réduire le risque de surqualification et d'inadéquation de compétences.

avenir analyse : «Le bachelor, un diplôme sous-estimé», Florence Mauli et Patrick Schnell, 11 pages, disponible en ligne dès le 15 février 2024 depuis www.avenir-suisse.ch.

Informations supplémentaires : Florence Mauli (+41 79 284 12 35, florence.mauli@avenir-suisse.ch).